Techniseal
Protège et embellit

RoofKeeper™

Revêtement élastomère pour bardeaux

(140-407,140-427,140-437,140-447, 140-497 / 15L)
(140-403,140-423,140-433,140-443, 140-493 / 3,78L)

MISE À JOUR

8 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Toute surface recouverte de bardeaux d'asphalte : résidences, maisons mobiles, chalets et cabanons
- Surfaces inclinées ou verticales

PROPRIÉTÉS

- Fixe les granules ; prolonge la vie des bardeaux
- Idéal pour zones exposées à des vents forts (jusqu'à 150 km/h)
- Permet de changer la couleur de la toiture
- Couvre jusqu'à 33 m^2 (350 pi^2)

DESCRIPTION

Composé de résine élastomère 100 % acrylique, le Revêtement élastomère RoofKeeper[MC] pour bardeaux prolonge la vie de votre toiture tout en améliorant son apparence. Il permet de modifier la couleur du toit ou de l'uniformiser après des réparations partielles. Ultra-adhérent, il forme une couche de protection contre les éléments et le dur climat canadien ; il prévient la détérioration causée par le gel, la pluie, les rayons UV et le décollement des granules. À base d'eau et ne contenant aucun bitume, le Revêtement RoofKeeper[MC] ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

COLORIS

Noir		Vert	
Brun		Gris	

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur un toit plat ou sur une toiture recouverte de goudron, de gravier ou d'une membrane de caoutchouc. • Si le toit fuit, effectuer au préalable les réparations appropriées. • Ne pas appliquer sur une toiture dont la détérioration est telle qu'elle doit être remplacée. • Accéder au toit avec prudence. Prendre les mesures de sécurité appropriées durant l'exécution des travaux. • Porter des vêtements et des lunettes de protection. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m² (4 pi²), afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).**

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées.
2. Enlever les lichens, la moisissure ou les champignons à l'aide du Nettoyant pour toitures de Techniseal® (140-500).
3. Remplacer les bardeaux manquants ou endommagés.
4. Colmater les fissures à l'aide des produits de réparation Techniseal® appropriés.
5. Autour des évents, cheminées, tuyaux et zones réparées, remplacer le goudron (« pitch ») par du Composé d'étanchéité de Techniseal® (140-701).
6. Appliquer du RoofKeeper^{MC} sous les bardeaux soulevés ou gondolés, puis les fixer en place à l'aide d'agrafes appropriées.
7. À l'aide d'un souffleur à feuilles, enlever tous les débris et les granules détachés. Éviter l'utilisation d'un balai-brosse, qui pourrait déloger les granules.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La toiture doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- Appliquer de préférence tôt le matin ; la température doit se situer entre 10 °C et 25 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Pinceau à découper
- Rouleau à poil long de Techniseal® (145-940)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Mélanger le contenu des différents contenants afin d'assurer une couleur uniforme.

Effectuer le découpage au pinceau. En appliquant le produit à la verticale (du nord au sud), saturer la surface d'une première couche de revêtement. Laisser sécher de 18 à 24 heures.
Appliquer une seconde couche en procédant par bandes horizontales (d'est en ouest). Couvrir 5 ou 6 rangées de bardeaux à la fois, sur toute la largeur du toit. Poursuivre sur les autres bandes sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.

POUVOIR COUVRANT

Le pouvoir couvrant variera selon l'état de la toiture. Les vieux bardeaux absorberont généralement plus de produit. Pour bénéficier de la garantie, il faut appliquer deux couches selon un ratio d'application approximatif de 1 litre de produit par 1,9 m² (20 pi²).
Entreposage : Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.
Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Ce produit n'est pas conçu pour colmater les fuites ou pour rendre la toiture plus étanche. • Ne pas appliquer sur un toit dont l'isolation ou la ventilation ne répondent pas aux normes en vigueur. • L'application sur une toiture trop chaude fera sécher le revêtement trop rapidement et laissera des marques de chevauchement. • Ce produit rendra la surface plus glissante lorsque mouillée. • Une suraccumulation de produit pourrait réduire la microporosité du revêtement.

EMPAQUETAGE

Couleur	Code de produit	Format détail	Unités par palette
Noir	140-403	3,78 L	180
Noir	140-407	15 L	60
Brun	140-423	3,78 L	180
Brun	140-427	15 L	60
Vert	140-433	3,78 L	180
Vert	140-437	15 L	60
Gris	140-443	3,78 L	180
Gris	140-447	15 L	60
Transparent	140-493	3,78 L	180
Transparent	140-497	15 L	60

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS Contient :** Éthylène glycol ; Oxyde de zinc. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Revêtement non bitumineux pour toitures (concentration maximale en COV : 250 g/L)

TRANSPORT

Terre
NON RÉGLEMENTÉ
Mer
UN3082
Matière du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Oxyde de zinc)
Classe : 9
GE : III

GARANTIE LIMITÉE

Techniseal® garantit le RoofKeeper^{MC} contre tout défaut de fabrication. Cette garantie est nulle en totalité si le défaut est relatif au gel du produit. Si le produit ne performe pas à l'intérieur des spécifications, Techniseal® remplacera le produit dans la première année suivant la date d'achat. Après cette première année, la quantité remplacée diminuera de 10 % (garantie de 10 ans) ou de 20 % (garantie de 5 ans) pour chaque année subséquente. Cette garantie est limitée au remplacement du produit et ne couvre pas les frais de main-d'œuvre. Cette garantie est nulle si : le produit est appliqué sur un toit défectueux ; une quantité insuffisante de produit a été appliquée (voir le pouvoir couvrant sur l'étiquette) ; le produit n'a pas été appliqué selon le mode d'emploi apparaissant sur l'étiquette. L'utilisateur devra s'assurer que ce produit répond à ses besoins en effectuant un essai sur une surface de 0,4 m^2 (4 pi^2), dans les conditions d'utilisation prévues. Dans l'éventualité où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Cette garantie limitée exclut toute responsabilité relative à des dommages indirects, accidentels ou spéciaux.